

**Commune de PAULNAY
Mairie
3 rue Georges Clémenceau
36290 PAULNAY**

TRAVAUX DE RÉNOVATION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DATE LIMITE DE RÉPONSE

Le vendredi 29 janvier 2016 à 12h00

**Acte d'engagement et
des clauses administratives particulières**

Personne publique contractante :

Commune de Paulnay

Objet du marché :

Travaux de rénovation d'éclairage public

Lieu d'exécution : bourg et alentours

Mode de passation et forme du marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Marché de travaux

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire

Ordonnateur :

Monsieur le Maire

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité, adresse professionnelle et SIREN du signataire :

.....
.....
.....
.....

- Agissant pour mon propre compte
- Agissant pour le compte de la société :

.....
.....

-
.....
- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
 - Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..../.....

Après avoir pris connaissance des pièces du marché, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux conditions imposées par les pièces du marché, à exécuter les prestations ou travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 2 : Prix

L'ensemble des prestations ou travaux à exécuter sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- pour la solution sans option avec les matériels préconisés :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

- pour la solution avec option avec les matériels préconisés :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

- pour la solution sans option avec des matériels variantés :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

- pour la solution avec option avec des matériels variantés :

- Montant hors taxe : Euros
 - TVA (taux de %) : Euros
 - Montant TTC : Euros
 - Soit en lettres :
-

Les prix seront fermes.

Article 3 : Durée

Le marché débute à la date de notification et se termine à la réception sans réserve des travaux.

Article 4 : Délais

Le délai d'exécution des travaux est de 6 mois.

Le délai part à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du marché de commencer l'exécution des travaux.

Article 5 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes du ou des relevé(s) d'identité bancaire joint(s).

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le taux des intérêts moratoires sera celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

Présentation des demandes de paiement :

1 exemplaire

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité :

- le présent acte d'engagement et des clauses administratives particulières
- le détail estimatif
- le cahier des charges
- les plans
- le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux, approuvé par l'arrêté du 8 septembre 2009
- le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux

Article 7 : Présentation des offres

Les pièces constitutives de l'offre sont :

- le présent acte d'engagement et des clauses administratives particulières datés et signés

- le détail estimatif avec matériels préconisés
- le détail estimatif avec matériels variantés le cas échéant
- le cahier des charges daté et signé
- un dossier technique de candidature présentant les capacités du candidat et contenant toutes les fiches techniques des matériels proposés (préconisés et variantés le cas échéant)

Article 8 : réception des travaux

La réception des travaux sera formalisée par l'établissement d'un document visé par le Maître d'Ouvrage et le titulaire. Il entérinera la remise des ouvrages du titulaire au Maître d'Ouvrage.

Article 9 : Assurances

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du Code civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché.

Article 10 : Droit et langue

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont les seuls compétents.

Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, factures ou modes d'emploi doivent être rédigés en français.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

Apposition du cachet

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre

A

Le

**Signature du représentant
du pouvoir adjudicateur**

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

.....

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

Par le titulaire destinataire

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

2 La totalité du bon de commande n°.....afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres)* :

.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

.....

4 La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A Le

Signature